



Des services spécifiques et des conditions particulières de prêt sont proposés aux établissements scolaires et aux collectivités.

Les bibliothèques reçoivent sur rendez-vous les classes de la maternelle au lycée, les enfants des structures jeunesse et les groupes d'adultes en formation professionnelle pour leur présenter leurs collections et services, les familiariser à la recherche documentaire et les inciter à fréquenter les lieux de façon autonome. Ces accueils s'adaptent à la demande et à l'actualité événementielle des bibliothèques.

### o Accueil ponctuel

Il s'agit soit d'une visite découverte de la bibliothèque, soit d'une visite liée à un événement à la bibliothèque (exposition, atelier, projection...).

### o Accueil suivi

Il concerne les établissements scolaires. Les classes travaillent à la bibliothèque sur plusieurs séances autour de projets proposés par la bibliothèque en début d'année scolaire, ou répondant à des demandes des enseignants.

